

Université de Versailles Saint-Quentin / Paris-Saclay

Master 2 Administration culturelle

Informations concernant l'année 2021-2022

Version du 22 octobre 2021.
Ce document est envoyé à titre indicatif.

Sommaire

Encadrement de la formation.....	3
Partenaires de la formation	3
Maquette de la formation et modalités de contrôle des connaissances	4
Premier semestre (octobre – 1^{re} semaine de mars)	5
1. Études culturelles	
NX1684 Histoire du monde culturel	5
NX1685 Administration et lieux culturels	10
NX1686 Action culturelle	12
2. Langues	
NX1687 Anglais	16
3. Professionnalisation	
NX1688 Concevoir un projet	16
NX1689 Éléments de communication	20
NX1691 Projet collectif	22
NX1692 Éléments de droit et de gestion	23
Second semestre (2^e semaine de mars – août).....	25
Professionnalisation (suite)	
NX1693 Mémoire de recherche	25
NX1694 Stage de fin d'études et rapport de stage	27
Annexe. Présentation des références bibliographiques, renvois et citations	31

Encadrement de la formation

Responsable pédagogique

PASCAL MOUGIN

professeur des universités, UVSQ Paris-Saclay

Gestionnaire de scolarité

MARIE FERNANDES

*Bureau 432
Institut d'Études culturelles et internationales
Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines
47, boulevard Vauban – 78047 Guyancourt cedex*

*Tél. 01 39 25 50 66
marie.fernandes@uvsq.fr*

Partenaires de la formation

Centre Pompidou, Paris
Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines
Cross-media Culture, Paris
Galerie Under construction, Paris
La Batterie – Pôle musiques de Guyancourt
La Ferme de Bel Ébat – Théâtre de Guyancourt
Maison des écrivains et de la littérature, Paris
Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines – Scène nationale
Ville de Magny-les-hameaux, Service culturel
Ville de Versailles, Direction des affaires culturelles
Ville des Clayes-sous-bois

Maquette de la formation et modalités de contrôle des connaissances

La formation est organisée en trois blocs : 1. Études culturelles ; 2. Langues ; 3. Professionnalisation. Chacun des blocs doit être validé pour que l'année soit validée, la compensation n'est pas possible d'un bloc à l'autre. La compensation entre UE s'opère à l'intérieur des trois blocs, à l'exception du bloc 3, où l'UE Stage et l'UE Mémoire ne sont pas compensables, elles doivent être toutes deux validées pour permettre la validation du bloc – et donc la validation de l'année.

Bloc 1. Études culturelles		12 ECTS		
NX1684 Histoire du monde culturel	4 ECTS	27 h	CC * 100%	
NX1685 Administration et lieux culturels	4 ECTS	27 h	CC * 100%	
NX1686 Action culturelle	4 ECTS	36 h	CC * 100%	

Bloc 2. Langues		3 ECTS		
NX1687 Anglais	3 ECTS	24 h	CC * 100%	

Bloc 3. Professionnalisation		45 ECTS		
NX1688 Concevoir un projet	4 ECTS	36 h	CC * 100%	
NX1689 Éléments de communication	4 ECTS	36 h	CC * 100%	
NX1691 Projet collectif	3 ECTS	18 h	CC * 100%	
NX1692 Éléments de droit et de gestion	4 ECTS	27 h	CC * 100%	
NX1693 Mémoire de recherche	12 ECTS	3 h	CC * 100%	
NX1694 Stage de fin d'études et rapport de stage	18 ECTS		CC * 100%	

Premier semestre (octobre – 1^{re} semaine de mars)

1. ÉTUDES CULTURELLES

NX1684 | Histoire du monde culturel

4 ECTS

Histoire des politiques culturelles

9 h

CLÉMENT ASTRUC

ATER en histoire à l'UVSQ

Séance 1. Les politiques du patrimoine : une histoire comparée. Après avoir abordé brièvement le cas de la France dans la seconde moitié du XX^e siècle l'année dernière, il s'agira de revenir sur l'histoire des politiques patrimoniales en considérant un spectre chronologique et géographique plus large (depuis la Révolution française jusqu'à nos jours ; en France mais aussi dans plusieurs pays occidentaux et au niveau international).

Séance 2. Les politiques culturelles : retour aux sources. Cette séance, organisée sous la forme d'un atelier, revient sur l'évolution des politiques culturelles françaises au second XX^e siècle au prisme de documents.

Séance 3. Autour d'une institution culturelle contemporaine : le Musée Picasso (à confirmer)

Modalités d'évaluation

Présentation courte à l'oral lors de la séance d'atelier ou rédaction d'une courte note (2 pages) faisant suite à la séance de visite.

Conseils

Si vous n'avez pas suivi le cours d'histoire des politiques culturelles dispensée en M1, lire, pour une première approche synthétique, l'ouvrage de Philippe POIRRIER, *L'État et la culture en France au XX^e siècle*, Paris, Le Livre de Poche, 2009.

Bibliographie

OUVRAGES SYNTHÉTIQUES

GOETSCHEL, Pascale et Emmanuelle LOYER, *Histoire culturelle de la France. De la Belle Époque à nos jours*, Paris, Armand Colin, 5^e édition, 2018

GREFFE, Xavier et Sylvie PFLIEGER, *La politique culturelle en France*, Paris, La Documentation française, 2015

- LOMBARD, Alain, *Le ministère de la culture*, Paris, Puf, « Que sais-je ? », 2020
- MOULINIER, Pierre, *Les politiques publiques de la culture en France*, Paris, Puf, « Que sais-je ? », 2020
- POIRRIER, Philippe, *L'État et la culture en France au XXe siècle*, Paris, Le livre de poche, 2000
- POIRRIER, Philippe (dir.), *Politiques et pratiques de la culture*, Paris, La Documentation française, 2017 (2e édition)
- SAEZ, Guy (dir.), *Institutions et vie culturelles*, Paris, La Documentation française, 2004
- SAINT-PULGENT, Maryvonne de, *Culture et communication : les missions d'un grand ministère*, Paris, Gallimard, 2009
- TALIANO-DES-GARETS, Françoise, *Un siècle d'histoire culturelle en France, de 1914 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2019

RÉFLEXIONS HISTORIOGRAPHIQUES

- GESLOT, Jean-Charles, « Une histoire sans historiens ? Les politiques culturelles du XIX^e siècle français au regard des sciences sociales », *Circé. Histoire, Savoirs, Sociétés*, n°3, 2013/1
- GOETSCHEL, Pascale, « Les politiques culturelles : un champ neuf pour l'histoire culturelle ? », in : *L'histoire culturelle en France et en Espagne*, Madrid, Casa de Velázquez, 2008, p. 3-21
- POIRRIER, Philippe, *Les enjeux de l'histoire culturelle*, Paris, Seuil, 2004, p. 136-144
- VADELORGE, Loïc, « Quinze ans d'histoire des politiques culturelles : État, institutions, collectivités », in : *L'histoire culturelle du contemporain*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2005, p. 153-170

ÉTUDES SPÉCIALISÉES

SUR LA GENÈSE DES POLITIQUES CULTURELLES ET LA CONSTRUCTION D'UN ÉTAT CULTUREL :

- DUBOIS, Vincent, *La politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Paris, Belin, rééd., 2012
- BARNAVI, Élie et Maryvonne DE SAINT-PULGENT (dir.), *Cinquante ans après : culture, politique et politiques culturelles* [colloque du cinquantenaire du Ministère de la culture et de la communication], Paris, Comité d'histoire du Ministère de la culture, 2010
- MARTIN, Laurent, *Jack Lang, une vie entre culture et politique*, Paris, Complexe, 2008
- URFALINO, Philippe, *L'invention de la politique culturelle*, Fayard, Paris, 2011

DÉCENTRALISATION, DÉCONCENTRATION, RÔLE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES :

- CALLU, Agnès (dir.), *Culture et élites locales en France, 1947-1989*, Paris, CNRS éditions, 2018
- DUBOIS, Vincent, *Le politique, l'artiste et le gestionnaire. (Re)configurations locales et (dé)politisation de la culture*, Broissieux, éd. du Croquant, 2012
- POIRRIER, Philippe et Jean-Pierre RIOUX (dir.), *Affaires culturelles et territoires (1959-1999)*, Paris, La Documentation française, Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2000
- POIRRIER, Philippe et René RIZZARDO (dir.), *Une ambition partagée ? La coopération entre le ministère de la culture et les collectivités territoriales (1959-2009)*, La Documentation française, 2009
- POIRRIER, Philippe et Vincent DUBOIS (dir.), *Les collectivités locales et la culture. Les formes de l'institutionnalisation, XIXe-XXe siècles*, Paris, La Documentation française, 2002

SUR DES DOMAINES PRÉCIS DES POLITIQUES CULTURELLES :

- BENHAMOU, Françoise, *L'économie de la culture*, Paris, La Découverte, 2017

GOETSCHEL, Pascale, *Renouveau et décentralisation du théâtre, 1945-1981*, Paris, Puf, 2004
LENIAUD, Jean-Michel, *Les archipels du passé : le patrimoine et son histoire*, Paris : Fayard, 2002
MONNIER, Gérard, *L'art et ses institutions en France. De la Révolution à nos jours*, Paris, Gallimard, 1995
POIRRIER, Philippe et Loïc VADELORGE (dir.), *Pour une histoire des politiques du patrimoine*, Paris, La Documentation française, Comité d'histoire, 2003
POULOT, Dominique, *Une histoire des musées de France (XVIIIe-XXe siècle)*, Paris, La Découverte, 2012
POULOT, Dominique, *Patrimoine et musées. L'institution de la culture*, Paris, Hachette (« Carré Histoire »), 2014
VEZYROGLOU, Dimitri (dir.), *Le cinéma : une affaire d'État (1945-1970)*, Paris, Documentation française, 2014

POUR UNE PERSPECTIVE INTERNATIONALE :

AUDET, Claudine et Diane SAINT-PIERRE (dir.), *Tendances et défis des politiques culturelles. Analyses et témoignages*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009
HEWISON, Robert, *Culture and consensus: England, art and politics since 1940*, London, Methuen London Editions, 1995
MARTEL Frédéric, *De la culture en Amérique*, Paris, Gallimard, 2006
MARTIN Laurent et François CHAUBET, *Histoire des relations culturelles dans le monde contemporain*, Paris, Armand Colin, 2011
POIRRIER, Philippe (dir.), *Pour une histoire des politiques culturelles dans le monde, 1945-2011*, Paris, La Documentation française, 2011
POIRRIER, Philippe et Laurent Martin (dir.), *Démocratiser la culture ! Une histoire comparée des politiques culturelles*, actes de la journée d'études organisée par le Comité d'histoire du ministère de la Culture en 2012 au Centre d'histoire de Sciences Po en 2013, publiés dans la revue *Territoires contemporains* (n°5/2013) : http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/publications/Democratiser_culture/Democratiser_culture.html

OUTIL DE TRAVAIL

WARESQUIEL, Emmanuel de (dir.), *Dictionnaire des politiques culturelles de la France depuis 1959*, Paris, Larousse, CNRS éditions, 2001

DOCUMENTS

CHOAY, Françoise, *Le patrimoine en questions. Anthologie d'un combat*, Paris, Seuil, 2009
POIRRIER, Philippe (textes présentés par), *La politique culturelle en débat. Anthologie, 1955-2012*, Paris, La Documentation française, 2013
POIRRIER, Philippe (textes réunis et présentés par), *Les politiques de la culture en France*, Paris, La Documentation française, Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication, 2016 (rééd.)
POIRRIER, Philippe (textes présentés par), *La naissance des politiques culturelles et les rencontres d'Avignon, sous la présidence de Jean Vilar (1964-1970)*, Paris, La Documentation française, Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication, 2012 (rééd.)

Le Comité d'histoire du ministère de la Culture est à l'origine de nombreuses publications sur l'histoire des politiques culturelles.

- Pour une liste exhaustive des livres publiés avec son concours, voir : <https://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Publications-revues/Les-publications-du-Comite-d-histoire>
- Pour suivre les séminaires, journées d'études et tables rondes qu'il organise, consulter le carnet de recherche : <https://chmcc.hypotheses.org/>

L'Observatoire des Politiques Culturelles publie par ailleurs une revue : *L'Observatoire* : <https://www.cairn.info/revue-l-observatoire.htm>

Sur les questions patrimoniales, vous pouvez consulter le site « Patrimathèque » : <http://www.patrimatheque.com/>

Pour trouver d'autres références, vous pouvez consulter les bibliographies suivantes :

- Poirrier PHILIPPE (dir.), *Bibliographie de l'histoire des politiques culturelles, France, XIXe-XXe siècles*, Paris, La Documentation française, 1999
- Une bibliographie proposée dans le cadre du sujet d'agrégation d'histoire « Culture, médias, pouvoirs aux États-Unis et en Europe occidentale, 1945-1991 », sur le carnet Hypotheses « Politiques de la culture » : <https://chmcc.hypotheses.org/4876>

Une bibliographie proposée par Emmanuel Wallon, professeur de sociologie politique à l'Université Paris Ouest Nanterre : <https://sciencepolitique.parisnanterre.fr/wp-content/uploads/2014/10/Biblio-Politiques-culturelles-EWallon-oct2016.pdf>

Histoire de la muséographie : des cabinets de curiosité au *white cube* moderne

5 h

PASCAL MOUGIN

professeur en littérature et art à l'UVSQ

Conseils de lecture

Krzysztof POMIAN, *Le musée, une histoire mondiale, tome II : L'ancrage européen, 1789-1850*, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires », 2021.

Krzysztof POMIAN, *Le musée, une histoire mondiale, tome III : À la conquête du monde, de 1851 à nos jours*, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires », à paraître.

Le tourisme : enjeux culturels et environnementaux

3 h

STEVE HAGIMONT

maître de conférences en histoire contemporaine à l'UVSQ

La séance proposera un panorama de l'histoire du tourisme, en particulier culturel, reviendra sur son importance sociale, culturelle et économique et discutera ses interrelations avec les grands bouleversements écologiques en cours.

Évaluation

Questionnaire en fin de séance.

Les musées en France : quelles missions au XXI^e siècle ?

6 h

IVANNE RIALLAND

maîtresse de conférences en littérature et art à l'UVSQ

Une première séance visera à présenter les missions dévolues aux musées au XXI^e siècle, en questionnant tout particulièrement l'ancrage des musées dans leur territoire et les missions envers les publics. Une deuxième séance consistera en une visite de musée.

Conseils de lecture

Dominique POULOT, *Patrimoine et musée. L'institution de la culture*, 2e éd revue et augmentée, Hachette supérieur, coll. « Carré Histoire », 2014.

Vincent DUBOIS (dir.), *Le Politique, l'artiste et le gestionnaire. (Re)configurations locales et (dé)politisation de la culture*, Éditions du Croquant, coll. « Champ social », 2012.

Philippe POIRRIER, *L'État et la culture en France au XXe siècle*, Paris, Librairie générale française, 2009.

Lucie DAIGNAULT et Bernard SCHIELE (dir.), *Les Musées et leurs publics : savoirs et enjeux*, Québec, Presses de l'université du Québec, 2014.

Alexandre DELARGE (dir.), *Le Musée participatif. L'ambition des écomusées*, Paris, La Documentation française, coll. « Musées-Monde », 2018.

Revue *Culture et musée*.

Revue *La Lettre de l'OCIM*.

La programmation théâtrale**9 h****YOANN LAVABRE***directeur de La Ferme de Bel Ébat - Théâtre de Guyancourt*

Le cours s'inscrit dans le prolongement de celui consacré à la conception d'un projet culturel en se consacrant plus précisément au théâtre. Il présente le métier de programmateur et explore les enjeux de la programmation au regard des spécificités du projet de La Ferme de Bel Ébat (pluridisciplinarité, parité, etc.). Une visite du théâtre est organisée.

Conseils de lecture

Catherine DUTHEIL et François RIBAC, *La Fabrique de la programmation culturelle*, Paris, La Dispute, 2017.

Évaluation

Questionnaire à l'issue des séances.

Initiation à la recherche sur les administrations et les lieux culturels**14 h****CLAIRE COUFFY***chef de projet d'éducation artistique et culturelle et de médiation au Centre Pompidou, Paris***Objectifs**

Connaître et comprendre les acteurs, les pratiques et le fonctionnement des administrations et lieux culturels publics et privés : leurs caractéristiques spécifiques, leurs rôles, leurs programmations et leurs démarches de stratification des publics.

Par le biais d'une étude de cas, les étudiants s'initieront à la recherche et à l'analyse, rassembleront des informations et amorceront leur travail prévu dans le cadre du mémoire. Ils apprendront à :

- faire un état des lieux du secteur culturel ;
- collecter des données dans le cadre d'un travail de recherche ;
- constituer un réseau professionnel ;
- être en prise sur le réel ;
- créer une dynamique de travail en mode projet ;

– partager des connaissances.

Bibliographie

- Bertrand ALLAMEL, *Culturellement incorrect*, Nice, Libréchange, 2016 (édition intégrale).
- Bertrand ALLAMEL, *Culturellement incorrect : de l'illégitimité de l'intervention publique en matière culturelle*, Paris, Atlantico / Eyrolles, 2014 (livre numérique).
- Françoise BENHAMOU, *Politique culturelle : fin de partie ou nouvelle saison ?*, Paris, La Documentation française, 2015.
- Pierre BOURDIEU et Alain DARBEL, *L'Amour de l'art. Les musées d'arts européens et leur public*, Paris, Minuit, 1966
- Alain BUSSON et Yves EVARD, *Management des industries culturelles et créatives*, Paris, Vuibert, 2015
- Arnold GROH, *Theories of Culture*, Londres, Routledge, 2019.
- Pierre MOULINIER, *Les politiques publiques de la culture en France*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 6^e édition, 2013
- Philippe POIRRIER, *Politiques et pratiques de la culture*, Paris, La Documentation française, 2^e édition, 2017.
- Philippe POIRRIER, *Culture, médias, pouvoirs aux États-Unis et en Europe occidentale, 1945-1991. Textes et documents*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2019.
- Thomas PARIS, *Manager la créativité*, Village Mondial, 2010.

Évaluation

L'évaluation portera sur le processus d'enquête (méthode et les analyses) et sa restitution sous la forme d'une présentation orale.

L'exposition, enjeux et méthodes

4 h

MARION SCHAAK-MILLET

coordinatrice scientifique à la Bibliothèque de Versailles

Le développement des expositions temporaires depuis une vingtaine d'années conduit à l'émergence de nouveaux métiers mais aussi à de nouvelles pratiques, qui bouleversent les rapports entre institutions, le regard sur les collections, ou encore la place à donner au public. Après une remise en contexte, cette intervention reviendra sur les principales phases de l'organisation de l'exposition temporaire dans des milieux aussi divers que le musée, la bibliothèque ou les maisons de luxe. 1. Du projet municipal à celui des fondations privées, différents modes de gestion. 2. L'action culturelle dérivée de l'exposition. 3. Visite d'application à la bibliothèque de Versailles : exposition « La curiosité d'un Prince. Le destin du cabinet ethnographique du comte d'Artois ».

Conseils de lecture

Ce qu'exposer veut dire, podcasts des colloques organisés chaque année par l'INP (voir notamment celui de 2019), <https://soundcloud.com/institut-national-du-patrimoine/sets>

Sophie EGLY, *Les expositions qui ont marqué Paris depuis 1900*, Nouvelles éditions Scala, 2019.

Serge CHAUMIER et Isabelle ROUSSEL-GILLET (dir.), *Pratiques de Commissariat d'exposition*, Editions

Complicités / OCIM, 2017.

François MAIRESSE, *La Médiation culturelle*, Armand Colin, 2013.

Serge CHAUMIER, *Traité d'expologie. Les écritures de l'exposition*, La documentation française, 2012.

Serge CHAUMIER (dir.), *Expoland. Ce que le parc fait au musée. Ambivalence des formes de l'exposition*, Ed. Complicités, 2011.

Daniel JACOBI (dir.), *Exposer des idées. Du musée au centre d'interprétation*, Ed. Complicités, 2009.

André DESVALLÉES et François MAIRESSE, *Concepts clés de muséologie*, Armand Colin, ICOM, 2010.

Jacqueline EIDELMAN, Mélanie ROUSTAN, Bernadette GOLDSTEIN (dir.), *La Place des publics. De l'usage des études et recherches par les musées*, La Documentation française, 2008.

Paul RASSE, Nancy MIDOL et Fathi TRIKI (dir.), *Unité – Diversité. Les Identités culturelles dans le jeu de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan, 2002.

Jérôme BESSIÈRE et Emmanuèle PAYEN (dir.), *Exposer la littérature*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 2015.

Évaluation

Questionnaire à l'issue des séances.

NX1686 | Action culturelle

4 ECTS

L'action culturelle au Centre Pompidou : étude de cas

9 h

CLAIRE COUFFY

chef de projet d'éducation artistique et culturelle et de médiation au Centre Pompidou, Paris

Le cours proposera un panorama des conditions et des modalités de l'organisation d'une action culturelle multi-partenariales à partir d'un cas concret, le colloque « Croiser arts, design et sciences pour enseigner autrement ? » qui se tiendra les 12 et 13 janvier au Centre Pompidou. Les séances incluront également une présentation du centre, de ses services et de ses dispositifs de médiation, ainsi qu'une visite des collections et une analyse du positionnement de l'institution en France et à l'étranger. Elles permettront aux étudiants de :

- participer à la vie culturelle du lieu ;
- collecter des données dans le cadre de leur travail de recherche ;
- constituer un réseau professionnel ;
- être en prise sur le réel ;
- créer une dynamique de travail en mode projet ;
- partager des connaissances.

Bibliographie

Bertrand ALLAMEL, *Culturellement incorrect*, Nice, Libréchange, 2016 (édition intégrale).

Bertrand ALLAMEL, *Culturellement incorrect : de l'illégitimité de l'intervention publique en matière cul-*

turelle, Paris, Atlantico / Eyrolles, 2014 (livre numérique).
Françoise BENHAMOU, *Politique culturelle : fin de partie ou nouvelle saison ?*, Paris, La Documentation française, 2015.
Pierre BOURDIEU et Alain DARBEL, *L'Amour de l'art. Les musées d'arts européens et leur public*, Paris, Minit, 1966
Alain BUSSON et Yves ÉVARD, *Management des industries culturelles et créatives*, Paris, Vuibert, 2015
Arnold GROH, *Theories of Culture*, Londres, Routledge, 2019.
Pierre MOULINIER, *Les politiques publiques de la culture en France*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 6^e édition, 2013
Philippe POIRRIER, *Politiques et pratiques de la culture*, Paris, La Documentation française, 2^e édition, 2017.
Philippe POIRRIER, *Culture, médias, pouvoirs aux États-Unis et en Europe occidentale, 1945-1991. Textes et documents*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2019.
Thomas PARIS, *Manager la créativité*, Village Mondial, 2010.

Évaluation

Présentation orale du retour d'expérience.

L'action culturelle à la Maison des écrivains et de la littérature

9 h

NELLY GEORGE-PICOT

Chargée de l'administration et chargée de projets à la Maison des écrivains et de la littérature

VIRGINIE FRÉNAY

Chargée de mission Actions culturelles et Médiation artistiques à la Maison des écrivains et de la littérature

Dans les associations culturelles comme la MEL, le/la responsable d'administration est en charge auprès de la direction de toute la gestion administrative et financière de la structure, en prenant compte des spécificités du secteur culturel, tant en administration qu'en comptabilité, gestion et ressources humaines. Il/elle assure :

- la gestion financière : comptes de l'entreprise et tableaux de bord, déclarations fiscales et sociales et veille à l'application des réglementations liées au droit d'auteur et au spectacle vivant : droit fiscal, droit social, propriété intellectuelle, assurances et toute réglementation liée au droit du travail ;
- la rédaction des documents et contrats dans le respect du droit et de la réglementation ;
- de la veille sur l'évolution des formes juridiques afin de pouvoir faire évoluer l'association en fonction de ses besoins et de la nature de ses projets ;
- de la gestion de la vie de l'association : préparation des documents pour les conseils d'administration et assemblées générales, contacts avec les adhérents.

Il/elle participe :

- à la recherche et à la mise en place de partenariats ;

- aux politiques de financement de l'association (recherche de subventions, mécénat, sponsoring) ;
- à la politique de développement des ressources humaines : embauche et développement des plans de formation.

Bibliographie

RÉFÉRENCES GÉNÉRALES

Corentin ROQUEBERT, *La Culture comme vocation*, Paris, Raisons d'agir, 2013.
Vincent MARTIGNY, Laurent MARTIN et Emmanuel WALLON (dir.), *Les Années Lang. Une histoire des politiques culturelles 1981-1993*, Paris, La documentation française, 2021.
Françoise NYSSSEN, *Plaisir et nécessité*, Paris, Stock, 2019.

SUR L'ADMINISTRATION CULTURELLE PROPREMENT DITE

Fanny SCHWEICH, *Gérer une association culturelle. Festivals, compagnies, saisons culturelles, musées, expositions, patrimoine*, Paris, La Scène, 2018.
Christine GOBY, *Financements culturels. Soyons créatifs ! Mécénat, fonds de dotation, partenariats, crowdfunding*, Paris, La Scène, 2019.

Évaluation

Questionnaire à l'issue des séances.

L'action culturelle au théâtre de Saint-Quentin en Yvelines

6 h

RACHEL SHAPIRO

chargée des relations avec le public au Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines

Le cours propose un regard pratique sur la conception, le montage et l'accompagnement des projets d'action culturelle du Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, Scène nationale. Il insistera sur la particularité d'une Scène nationale (ses missions, son territoire, ses publics, sa programmation) et le rôle central que joue l'action culturelle dans la réalisation de ses objectifs. Les étudiants seront amenés à concevoir un projet d'action culturelle en petits groupes à partir d'un spectacle programmé dans le lieu. La formation prévoit une visite du théâtre et la découverte d'un spectacle.

Évaluation

Questionnaire à l'issue des séances.

Aspects juridiques et budgétaires de l'action culturelle

6 h

HÉLÈNE PÉRIGNON

responsable de l'administration et des finances à la Direction des affaires culturelles de Versailles

Retour d'expérience sur le travail de responsable administratif et financier dans une DAC : fonctionnement administratif d'une collectivité territoriale, budget, accompagnement administratif et juridique des projets culturels, contrats, focus sur le spectacle vivant.

Conseils de lecture

Olivia BUI-XIAN et Vincent BOUHIER, *Guide juridique de l'action culturelle locale*, Territorial Éditions, 2020.

Évaluation

Questionnaire à l'issue des séances.

L'action culturelle à Magny-les-hameaux

6 h

ÉMILIE DUBUC

responsable du Service culturel de la ville de Magny-les-hameaux

Les étudiant.e.s sont accueilli.e.s durant une journée complète dans l'un des lieux culturels de la ville (L'Estaminet, Maison de l'environnement, Pôle musical et associatif Blaise Pascal) et assistent à un spectacle, suivi ou précédé d'une discussion avec la compagnie et les organisateurs, d'une présentation de la politique culturelle de la ville (projets, méthodes) et d'un travail de groupe sur une problématique précise.

Évaluation

Questionnaire à l'issue des séances.

2. LANGUES

NX1687 | Anglais

3 ECTS

Anglais

24 h

MARIE-LAURE DELAPORTE

docteure en histoire de l'art contemporain

Le cours d'anglais a pour objectif de pratiquer l'anglais (*speaking, writing and reading*) en s'intéressant à l'actualité culturelle (musée, théâtre, danse) dans les pays anglo-saxons (Angleterre, États-Unis, Canada), à partir de supports audiovisuels, presse écrite. Il s'agira notamment d'améliorer un vocabulaire spécifique mais également de développer une certaine aisance à l'oral.

Conseils de lecture

Lire des articles dans la presse anglaise et états-unienne sur l'actualité culturelle : *The New Yorker, The Guardian, The Art Newspaper...*

Évaluation

Exposé oral sur un sujet de l'actualité culturelle anglo-saxonne (sujets proposés à la rentrée).

3. PROFESSIONNALISATION

NX1688 | Concevoir un projet

4 ECTS

Concevoir un projet au théâtre de Saint-Quentin en Yvelines

6 h

GILLES MARÉCHAL

directeur technique du Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines

Organisation et tâches d'une équipe technique ; la sécurité dans un ERP.

Conseils de lecture

André DEGAINE, *Histoire du théâtre dessinée : de la préhistoire à nos jours, tous les temps et tous les pays*, avant-propos de Jean Dasté, Paris, A.-G. Nizet, 1992, 436 p.

Évaluation

Questionnaire à l'issue des séances.

Concevoir un projet dans le spectacle vivant

6 h

SONIA STAMENKOVIC

consultante à Cross-media Culture, Paris

Cet enseignement, plus particulièrement axé sur le spectacle vivant, se construit selon les axes de travail suivants :

- définition et conception d'un événement culturel comme un projet ;
- enjeux artistiques, politiques, économiques, et acteurs du spectacle vivant ;
- définition d'outils et d'indicateurs de conception, production et évaluation ;
- à partir de cas pratiques, élaboration de réponses possibles : définition de projet, cadre légal, budget prévisionnel et financements.

Objectifs

Acquérir les connaissances et capacités méthodologiques et pratiques nécessaires à la conception d'un événement culturel :

- pour mieux appréhender ce qu'implique un projet dans le spectacle vivant ;
- pour donner les clés des différentes étapes de la conception d'un projet ;
- pour mettre en situation d'organisation par différents exercices permettant de simuler en un temps ramassé une première expérience de conception d'évènement culturel.

Thèmes traités

L'organisation d'un événement culturel doit être conduite comme un projet comportant différentes étapes.

1. LA PHASE PRÉPARATOIRE

Le but est de déterminer la nature de la manifestation et sa faisabilité. Il s'agit de préciser les objectifs, les choix, les contraintes. Le projet ne peut être lancé que si cette première phase est concluante. Elle doit également permettre d'anticiper l'évaluation à l'issue du projet.

2. LA PHASE DE CONCEPTION

Le but est de formaliser le projet pour que la manifestation puisse être réalisée, il s'agit d'établir le dossier précisant les conditions du déroulement de l'évènement (équipe, artistes, partenaires, lieu, planning, budget), et de contractualiser avec les différents acteurs. Au terme de cette phase l'évènement est prêt à être organisé. Elle doit également permettre d'anticiper les outils de production qui seront à mobiliser.

Calendrier et durée

Cet enseignement se déroule au premier semestre, en 2 séances de 3h chacune.

Modalités de travail

Chaque séance alterne des apports théoriques et pratiques visant à faire acquérir la méthodologie de conception d'un événement culturel, et un travail individuel ou en groupe de chaque étudiant portant sur des cas concrets. Des documents supports sont remis concernant la méthodologie de conception d'un événement culturel.

Évaluation

L'évaluation porte sur l'acquisition, et la capacité de mobilisation, des connaissances nécessaires à l'organisation d'un événement culturel. Elle consistera en :

- un exercice individuel, à partir de documents supports, en fin de première séance (10 points)
- un exercice en groupe, à partir de cas pratiques, au cours de la seconde séance (10 points)

La note globale donnée à l'issue de cet enseignement sera constituée de la somme de chacune des 2 notes sur 10 ainsi obtenues.

Bibliographie et ressources en ligne

MOLLARD Claude, « Les origines de l'ingénierie culturelle », dans Claude Mollard (dir.), *L'ingénierie culturelle et l'évaluation des politiques culturelles en France*, Paris, PUF, 2009.

MOLLARD Claude. « L'intervention de l'ingénierie culturelle », dans Claude Mollard (dir.), *L'ingénierie culturelle*, Paris, PUF, 2016.

THUILLIER Jacques, « L'ingénierie culturelle », *Revue de l'Art*, n°103, 1994, p. 5-9 ;

DOI : <https://doi.org/10.3406/rvart.1994.348103> ;

www.persee.fr/doc/rvart_0035-1326_1994_num_103_1_348103

BATS Raphaëlle (dir.), *Mener un projet international : Bibliothèques françaises et coopération internationale*, Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, 2011,
en ligne : <http://books.openedition.org/pressesenssib/450>.

RESSOURCES PROFESSIONNELLES EN LIGNE

<https://www.syndeac.org>

<https://www.profedim.org>

<https://cnm.fr>

<http://www.monprojetmusique.fr>

https://metiers.philharmoniedeparis.fr/?_ga=2.214918423.1826920947.1632735608-

1905047614.1632735608

<https://www.artcena.fr/guide/environnement-professionnel>

<http://www.cnd.fr/professionnels>

<http://www.francefestivals.com/fr/la-federation/nos-actions/formations/>

LIENS UTILES

<https://www.legalstart.fr/fiches-pratiques/association/association-loi-1901-organiser-un-evenement-reussi/>

<https://www.movinmotion.com/salarie/kit-intermittent>

<https://www.movinmotion.com/social/simulateur-bulletins-salaire-intermittent>

<https://www.impots.gouv.fr/portail/les-conventions-internationales>

<http://www.securite-sociale.fr/-Conventions-bilaterales->

Le montage d'une exposition d'art contemporain

15 h

MIREILLE RONARCH

directrice de Under Construction Gallery, Paris

Avec l'ensemble des étudiants, le projet d'exposition esquissé en projet collectif est mis en place pour qu'il puisse voir le jour avant le départ en stage.

Le suivi de l'organisation de l'exposition sera ponctué de séances où seront présentés des outils pratiques génériques. Pourquoi et comment créer une association ? Comment répondre ou lancer un appel d'offre de marché public, faire un budget prévisionnel, faire un retroplanning, monter un dossier de demande de subvention, etc.

À consulter

<https://ressourcess.fr/wp-content/uploads/2017/02/Monte-ton-exposition.pdf>

Évaluation

Questionnaire à l'issue des séances.

La conception d'un projet artistique et culturel

9 h

YOANN LAVABRE

directeur de La Ferme de Bel Ébat - Théâtre de Guyancourt

Ce cours vise à définir ce qu'est un projet artistique et culturel en se fondant sur l'analyse de divers contextes (politique, économique, sociologique, etc.). Il cherche à nourrir la réflexion sur les enjeux du projet : répondre à une demande ou à un besoin ?

Conseils de lecture

Déclaration de Fribourg.

Michel SIMONOT, *La Langue retournée de la culture*, Paris, Excès, 2017.

Évaluation

Par groupes de 2 ou 3 étudiant.e.s, constitution d'un dossier répondant à un appel à projet du Ministère de la culture ou de la Région.

NX1689 | Éléments de communication

4 ECTS

La communication : stratégie, cibles et outils

15 h

SANDRINE HECTOR

responsable des relations publiques, des relations presse et du protocole de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines

1. Communiquer : enjeux et objectifs. Pourquoi communiquer ? Définir les objectifs et les enjeux d'une stratégie de communication culturelle.
2. Les cibles de la communication culturelle : institutionnels, médias et publics.
3. Panorama des différents champs d'intervention : de l'identité graphique à la diffusion de supports.
4. État des lieux de la communication numérique : focus sur les réseaux et la stratégie web.
5. Analyse de différents scénarios et campagnes de communication : saison culturelle, communication événementielle, institutionnelle...

Évaluation

À l'issue des séances, réalisation d'un plan de communication.

Les spécificités de la communication culturelle

15 h

DELPHINE MENJAUD-PODRZYCKI

consultante en communication culturelle et relations presse

Les dix grandes tendances de la communication culturelle, à partir d'une étude menée sur une centaine de structures. Présentation des deux grands domaines d'action : média et hors média. Kit de survie de communication, du plan de communication aux contenus, en passant par les réseaux sociaux. Travail pratique autour des relations presse. Présentation et étude d'un cas précis : la communication culturelle à Théâtre Ouvert (Paris).

Dans la mesure du possible l'une des séances se déroulera en extérieur, à Théâtre ouvert (159, Avenue Gambetta – 75020 Paris) : cours, visite du lieu, rencontre de l'équipe, spectacle.

Évaluation

Travaux lors des séances.

Initiation à InDesign

6 h

QUENTIN BÉDARD

chargé de projets en communication à l'UVSQ

Réunion de lancement**1 h****MIREILLE RONARCH, EMILY CRUZ-BARTHELEMY, JEAN-MAX COLARD**

Présentation des possibilités de travail par les intervenants et constitution des groupes.

Mise en place d'un projet d'exposition d'art contemporain**6 h****MIREILLE RONARCH**

directrice de Under Construction Gallery, Paris

En vue du montage d'une exposition d'art contemporain :

- constitution d'une petite équipe de 5 étudiants qui seraient les chefs de projets, chacun ayant une attribution précise (responsable communication, responsable financier, etc.) ;
- détermination des grandes lignes de l'exposition : dates, lieu, etc.

À consulter

Carole BENAITEAU, Olivia BERTHON, Marion BENAITEAU, Anne LEMONNIER, *Concevoir et réaliser une exposition. Les métiers, les méthodes*, 3^e édition augmentée et mise à jour, Paris, Eyrolles, 2021.
<https://ressourcess.fr/wp-content/uploads/2017/02/Monte-ton-exposition.pdf>

Mise en place d'un projet à La Batterie, Guyancourt**6 h****EMILY CRUZ-BARTHELEMY**

chargée de communication à La Batterie - Pôle musiques de Guyancourt

Nous travaillerons sur la mise en œuvre du développement durable dans une collectivité locale. Je présenterai parallèlement les collectivités, le fonctionnement d'une structure en régie directe et ses spécificités administratives ainsi que le fonctionnement en transversalité entre les différents services. Pour la mise en place d'un mode de fonctionnement plus éco-responsable à La Batterie, avec les étudiants nous distinguerons trois axes d'actions et de réflexion :

- actions à mener en interne (création d'un guide de bonnes pratiques quotidiennes) ;

- envers le public (élaboration d'un plan de communication) ;
- envers les artistes / les productions (rédaction d'un hospitality rider).

Conseils de lecture

Partage d'expériences éco-responsables dans le secteur des musiques actuelles, DEMO, juillet 2020,
https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwjy9--_4dDxAhWZgf0HHZRaDSsQFjAAegQIBRAD&url=https%3A%2F%2Fdemo-europe.eu%2Fsite2019%2Fwp-content%2Fuploads%2F2020%2F10%2Fétude-DEMO-FR-A4-2.pdf&usg=AOvVaw1HU-FXsp_gllcPD7euw0Z5

The Shift Project, état d'avancement du PTEF, juillet 2020,
https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwiEv-NyD4tDxAhXhhv0HHddQDwEQFjAAegQIBRAD&url=https%3A%2F%2Ftheshiftproject.org%2Fwp-content%2Fuploads%2F2020%2F07%2FRapport-davanvment_Vision-globale_V0_PTEF_Shift-Project.pdf&usg=AOvVaw0HW-8kRjAGwhaCGaWk6Fjv

Mise en place d'un projet au Centre Pompidou / Massy

6 h

JEAN-MAX COLARD

directeur du service de la parole du Centre Pompidou, Paris

En 2025, le Centre Pompidou ouvrira à Massy une « Fabrique de l'art » dans le quartier de l'Opéra. Un nouveau bâtiment de 22 000 m², dont la construction débutera en 2023 et dans lequel 180 personnes pourraient travailler, abritera les réserves du Centre (120 000 œuvres) et sera également un pôle de création ouvert au public.

Le groupe d'étudiant.e.s sera associé aux premières étapes de ce chantier.

NX1692 | Éléments de droit et de gestion

4 ECTS

Les cadres juridiques de l'administration culturelle

9 h

FRANCK MONNIER

maître de conférences en histoire du droit à l'UVSQ

Dans un premier temps, le cours aborde les relations entre l'État et la culture, puis présente le régime juridique du mécénat appliqué aux activités culturelles et artistiques.

Dans un second temps, les étudiants sont mis en situation. Leur est proposé un cas pratique destiné à mettre en application les connaissances juridiques.

Le cours ne nécessite pas de prérequis ni de lectures spécifiques. Il est prévu pour s'adresser à des non-juristes.

Évaluation

Les étudiants sont évalués en contrôle continu à partir d'un devoir composé en groupe.

Management et gestion d'un service culturel, mise en situation

18 h

BENJAMIN BOLAND

directeur des Services culturels et sociaux, Les Clayes-sous-bois

Conseils de lecture

Lire régulièrement *L'Observatoire, revue des politiques culturelles* (<http://www.observatoire-culture.net>) et consulter les plaquettes des équipements culturels de l'agglomération des Clayes-sous-bois.

Évaluation

Questionnaire à l'issue des séances.

Second semestre (2^e semaine de mars – août)

3. PROFESSIONNALISATION (SUITE)

NX1693 | Mémoire de recherche

12 ECTS

Le mémoire de recherche porte sur le rôle de l'administration dans un objet spécifique à caractère culturel – institution, structure, programmation, événement, projet, dispositif – ou dans un aspect ou une tendance spécifique de la vie culturelle actuelle, quelle que soit la discipline retenue.

Un travail de recherche passe par la documentation et la description précise, sourcée et ordonnée de l'objet retenu. Mais il ne s'y réduit pas. C'est aussi une réflexion critique, qui passe par la prise en considération des discours et des analyses – forcément plurielles, divergentes, complémentaires, contradictoires, etc. – existantes sur l'objet en question ou sur le domaine ou l'aspect plus vaste auquel il se rattache. Ce travail exige donc de s'appuyer en permanence sur des lectures de tous ordres, dûment référencées (dans les notes en bas de page, dans la bibliographie récapitulative finale) et confrontées les unes aux autres en vue d'élaborer un raisonnement personnel.

L'introduction du mémoire doit passer par les étapes suivantes :

1. Présentation du sujet spécifique retenu pour l'étude en relation avec un contexte historique, géographique, disciplinaire, institutionnel, théorique plus large (analogies, démarcations).
2. Justification du sujet par les questions qu'il soulève, l'actualité, les débats ou polémiques (théoriques, politiques, sociétaux) dans lesquels il s'inscrit.
3. Mise en place de la problématique, à savoir les questions qui guideront la réflexion à chacune des étapes du développement.

Le développement lui-même, quelle que soit son organisation (l'exigence étant, en la matière, la clarté, la progressivité et l'absence de redondances), doit satisfaire aux trois exigences suivantes :

1. Présentation de l'institution, de l'événement, du projet, du dispositif, etc., faisant l'objet de l'étude. Rappels historiques éventuels, rapprochements et comparaisons avec des institutions, événements ou projets voisins ou du même ordre. Ne retenir que des informations directement éclairantes par rapport à la problématique du mémoire.
2. Étude spécifique de l'institution, de l'événement, du projet, etc., de sa conception à sa réalisation : les intentions initiales, le spectre des possibilités, les hésitations éventuelles, les contraintes et les obstacles, les moyens et soutiens mobilisés, les étapes de la mise en œuvre, etc.
3. Bilan des apports, résultats, conséquences, etc. et réflexion critique. Croiser les sources. Situer et confronter les discours tenus sur l'institution, l'événement ou le projet étudié : témoignages des acteurs et du public concerné, comptes rendus officiels, réactions politiques, traitement journalistique, études scientifiques spécifiques ou plus générales. Pointer et expliquer les convergences comme les différences entre ces différents discours. Montrer comment l'étude de détail présentée dans le mémoire permet de confirmer ou d'invalider certains d'entre eux mais aussi de déplacer les questions et les a priori de départ.

La rédaction du mémoire doit être de qualité professionnelle, parfaitement claire dès la première lecture, exempte de toute faute de langue et maladresse d'expression. Elle doit, par ces aspects formels irréfutables, inspirer la plus grande confiance au lecteur. Même si la forme ne fait pas tout, toute négligence de forme laisse implicitement supposer des négligences quant au contenu et rend donc le travail peu fiable.

Calendrier du travail

Début octobre : choix du sujet et inscription auprès d'un directeur. Une réunion des étudiants avec les enseignants chercheurs susceptibles d'encadrer leurs travaux est organisée à cet effet.

Mi-décembre : présentation du sujet, de la problématique envisagée et des perspectives de recherche sous la forme d'un exposé de trois minutes. Une réunion des étudiants avec les enseignants chercheurs encadrant leurs travaux est organisée à cet effet.

Fin mai : remise du mémoire.

Fin juin : soutenance du mémoire.

Consignes de présentation et d'envoi

40 à 50 pages tapuscrites, hors annexes éventuelles. Police à empattement de type Times ou Garamond – plus lisible qu'une police sans empattement de type Helvetica ou Arial –, corps 12, interligne 1,5. Un modèle de couverture et une feuille de styles seront disponibles en ligne.

Envoi au secrétariat de la formation : un exemplaire papier, imprimé recto-verso et relié.

Envoi au directeur de recherche : selon les exigences du directeur, version papier et/ou fichier pdf correspondant.

Soutenance

La soutenance, d'une durée de 45 minutes, comprend un exposé oral de 10 minutes, éventuellement illustré, de la part de l'étudiant.e. L'exposé est suivi d'une discussion avec les deux membres du jury.

L'exposé doit expliquer en particulier :

- les raisons du choix du sujet ;
- les questions ou les perplexités qui ont orienté la réflexion et la problématique retenue ;
- les méthodes de recherche utilisées : lectures (ouvrages théoriques, textes réglementaires, essais et témoignages, articles de presse, documents) et/ou enquêtes de terrain (observation, immersion, entretiens, questionnaires) ;
- les difficultés rencontrées ;
- les réponses apportées aux questions de départ, les découvertes faites en cours de recherche ;
- les questions qui restent en suspens, les nouvelles questions survenues au cours du travail et qui justifieraient un prolongement, une inflexion ou un élargissement de la recherche.

La présentation doit convaincre le jury des capacités de l'étudiant.e à exposer le travail réalisé avec clarté, précision, conviction, enthousiasme mais aussi recul critique. Il convient pour cela de bien préparer l'exercice en le répétant et en le minutant.

Les questions posées ensuite par les membres du jury peuvent porter sur du travail. Elles permettent à l'étudiant.e d'éclairer, de rectifier ou de compléter des points de détail aussi bien que des aspects généraux du mémoire ou de l'exposé.

La prestation orale de l'étudiant.e doit satisfaire aux mêmes exigences de professionnalisme que la rédaction et le contenu du mémoire. En l'occurrence, il convient de se détacher de ses notes et de regarder l'auditoire, de poser sa voix et d'articuler avec clarté, de parler avec aisance, de manière vivante mais sans théâtralisation, de manière assurée mais non péremptoire, et de respecter le temps imparti. La qualité des réponses apportées aux remarques et aux questions du jury est elle aussi décisive.

NX1694 | Stage de fin d'études et rapport de stage

18 ECTS

En complément des enseignements dispensés au cours des six premiers mois de la formation, un stage de quatre mois (minimum) est prévu au cours du second semestre, en France ou à l'étranger, dans une structure culturelle publique ou privée. Le secrétariat de la formation relaie auprès des étudiant.e.s des annonces de stage reçues de différentes institutions mais il appartient aux étudiant.e.s de trouver eux-mêmes leur stage. Des informations sur la recherche de stage sont consultables en ligne : <https://www.profilculture.com>

Calendrier

Période de stage : de la deuxième semaine de mars à août ; une prolongation dérogatoire du stage est possible au-delà du 31 août et sans réinscription obligatoire sur l'année suivante ; l'étudiant.e doit alors faire une demande de prolongation de couverture « accidents du travail / maladies professionnelles » (AT/MP) auprès de son organisme de Sécurité sociale.

Envoi du rapport de stage : avant le 1^{er} septembre.

Soutenance du rapport de stage : fin septembre ; les étudiant.e.s sont avisé.e.s des dates, heures et lieux de soutenance par courrier électronique.

Objectifs, durée et cadre réglementaire

Les objectifs de ce temps d'immersion professionnelle sont les suivants : découvrir les différentes pratiques des métiers d'administration culturelle, participer à la conduite de projets, à la médiation, à la gestion de services ou de structures, à l'organisation de manifestations et évaluation.

Ces objectifs impliquent donc le choix au sein de la structure d'accueil d'un maître de stage suffisamment disponible pour assurer un encadrement attentif du stagiaire.

La durée du stage est au minimum de 4 mois (88 jours ouvrables), afin de permettre une prise en compte équilibrée du temps de découverte du service et la participation à un ou des projets suivis. Cette disposition doit également favoriser l'indemnisation financière du stagiaire par l'organisme d'accueil.

Il est possible de faire 2 stages de 2 mois, mais la formule est déconseillée.

La durée du stage, qu'il soit effectué de façon continue ou de façon discontinue, est calculée en fonction de la présence effective de l'étudiant : base de 7 heures de présence effective correspondant à un jour de stage et 22 jours de présence effective correspondant à un mois de stage.

La durée maximum d'un stage dans un même organisme d'accueil est de 924 heures par année d'enseignement, soit 6 mois. Détail du décompte :

- 1 jour représente 7 heures, consécutives ou non ;
- 1 mois représente 22 jours, consécutifs ou non ;
- 6 mois représentent 132 jours, consécutifs ou non, soit 924 heures.

Un employeur qui accueille un stagiaire plus de 2 mois (soit l'équivalent de 44 jours à 7 heures par jour), au cours de la même année scolaire ou universitaire, doit obligatoirement lui verser une gratification minimale.

La gratification est obligatoire dès lors que le stagiaire est présent dans l'organisme d'accueil à partir de la 309^e heure incluse, même de façon non continue.

La rémunération des congés est facultative pour l'employeur.

Pour les stages supérieurs à 2 mois, la convention de stage doit prévoir la possibilité de congés et d'autorisation d'absence au bénéfice du stagiaire. Rappel : 2,5 jours par mois.

POUR INFORMATION :

- <http://www.uvsq.fr/la-reglementation-des-stages-258860.kjsp>
- <http://www.etudiant.gouv.fr/cid124959/faq-%7C-c-est-quoi-un-stage-et-d-autres-questions.html>

Déroulement du stage

DÉCOUVERTE DU SERVICE

Sous l'égide du maître de stage, le stagiaire participe aux temps forts du service : réunions internes et externes, notamment. Il en repère et suit les principales missions.

APPLICATION DES ACQUIS ADMINISTRATIFS

En accord avec son maître de stage, le stagiaire détermine une étude de cas (éventuellement deux) qu'il sera amené à approfondir plus particulièrement, dans les domaines suivants :

- gestion administrative du service (gestion des ressources humaines, budgétaires, logistiques) ;
- communication, médiation avec le public ;
- conduite de projets culturels ; il s'agit soit d'actions ou de projets déjà en cours auxquels le stagiaire est associé, soit d'initiatives nouvelles qu'il conduit de façon ciblée dans le contenu et le temps, à l'initiative et sous l'autorité du maître de stage.

Cette étude de cas donne lieu à une restitution spécifique intégrée au rapport de stage.

Encadrement du stage

LE MAÎTRE DE STAGE

Le maître de stage encadre le stagiaire au sein de la structure qui l'emploie. Ceci implique :

- qu'il s'accorde avec le stagiaire sur des missions conformes aux exigences de la formation ;
- qu'il participe à l'acquisition des connaissances et n'hésite pas à lui transmettre son savoir-faire ;
- qu'il associe le stagiaire à la gestion quotidienne comme aux manifestations exceptionnelles du service ;
- qu'il soit le garant de la cohérence du plan individuel de professionnalisation avec le programme général de la formation ;
- qu'il coordonne en tant que de besoin les relations entre le stagiaire et les tuteurs et responsables pédagogiques du master ;
- qu'il accompagne le stagiaire dans la progression de son stage ;
- qu'il le conseille dans la réalisation des travaux rédactionnels exigés et participe à l'acquisition des connaissances.

À l'issue du stage, le maître de stage est invité à remplir un formulaire destiné à connaître son avis sur le déroulement du stage, les aptitudes et le comportement du stagiaire et ses capacités d'intégration.

LE TUTEUR

Le stagiaire est suivi par un tuteur pédagogique, membre de l'équipe pédagogique du master. Le tuteur est, traditionnellement, le directeur de mémoire de recherche. Le tuteur s'assure tout au long de la période de stage du bon déroulement de celui-ci et doit faire le lien entre l'organisme de stage et l'université.

Le rapport de stage

Le rapport de stage se présente sous la forme d'une synthèse rédigée de 30 à 40 pages, éventuellement complétée par des annexes à caractère documentaire auxquelles renvoie de manière précise la partie développée. (Si le stage se poursuit au-delà de la date de rendu du rapport, le rapport portera sur la période déjà effectuée – 2 mois minimum). Il est conseillé de tenir un journal de bord tout au long du stage en vue de la préparation du rapport.

CONTENU DU RAPPORT

Introduction. Présentation rapide de votre parcours, présentation rapide de la structure d'accueil et de la démarche qui vous a permis de trouver ce stage.

Développement. Présentation rapide des différentes activités de la structure d'accueil, de sa taille, de son organisation. Présentation du maître de stage (ses fonctions, son parcours, ses conditions de travail). Présentation développée, précise et critique des activités effectuées durant le stage.

Conclusion. Bilan précis et nuancé des apports du stage et de ses incidences sur votre projet professionnel.

POUR INFORMATION

Des rapports de stage sont consultables en salle 308. On pourra d'autre part consulter les sites suivants :

- <http://etudiant.aujourd'hui.fr/etudiant/info/exemple-de-rapport-de-stage.html>
- <http://etudiant.aujourd'hui.fr/etudiant/info/rapport-de-stage.html>
- <https://www.digischool.fr/methodologie/rapport-de-stage/>

CONSIGNES DE PRÉSENTATION ET D'ENVOI

Police à empattement de type Times ou Garamond – plus lisible qu'une police sans empattement de type Helvética ou Arial –, corps 12, interligne 1,5. Un modèle de couverture et une feuille de styles seront disponibles en ligne.

Envoi au secrétariat de la formation :

- envoi postal ou dépôt d'un exemplaire papier, imprimé recto-verso et relié ; le rapport doit être accompagné de l'évaluation par le tuteur (le document à remplir sera disponible en ligne) et de l'attestation de fin de stage délivrée par l'employeur ;
- envoi électronique du fichier pdf correspondant ;

Envoi au tuteur de stage : selon les exigences du tuteur, version papier et/ou fichier pdf correspondant.

La soutenance du rapport de stage

La soutenance, d'une durée totale de 40 minutes, comprend 10 à 15 minutes d'exposé de l'étudiant, qui résume le contenu de son rapport. L'exposé est suivi de 25 minutes de discussion du jury avec l'étudiant.

Le jury est composé du tuteur pédagogique du stage et d'un autre enseignant-chercheur de l'université. Le maître de stage peut participer à la soutenance mais sa présence n'est pas obligatoire.

Annexe – Références bibliographiques, renvois et citations

Présentation des références bibliographiques

Dans les notes en bas de page comme dans la bibliographie du mémoire, les références bibliographiques doivent être présentées de manière normalisée. Il existe plusieurs normes bibliographiques, en fonction des pays et des domaines disciplinaires (APA, Chicago, Vancouver, MLA, etc.). L'essentiel est d'en adopter une et de s'y tenir. Voici une norme simplifiée, qui correspond aux usages français les plus fréquents en sciences humaines. Respectez les formats illustrés par les exemples suivants (ordre des informations, ponctuations séparant les différentes informations, usage des capitales, petites capitales et italiques, abréviations), en fonction du type de référence (selon qu'il s'agit d'un ouvrage, d'un collectif, d'une revue, d'un article dans un collectif, d'un article dans une revue, etc.).

MONOGRAPHIE

Pierre MOULINIER, *Les politiques publiques de la culture en France*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2020.

OUVRAGE COLLECTIF, RECUEIL DE TEXTES

Philippe POIRRIER (dir.), *Politiques et pratiques de la culture*, Paris, La Documentation française, 2^e édition, 2017.

Philippe POIRRIER (textes présentés par), *La politique culturelle en débat. Anthologie, 1955-2012*, Paris, La Documentation française, 2013.

ARTICLE OU CHAPITRE DANS UN OUVRAGE COLLECTIF

Anne JONCHERY, « La visite en famille. De l'évaluation à la conception de médiation adaptées », dans Lucie Daignault et Bernard Schiele (dir.), *Les musées et leurs publics. Savoirs et enjeux*, Québec, Presses de l'université du Québec, 2014, p. 113-127.

ARTICLE DANS UNE REVUE OU DANS LA PRESSE

François MAIRESSE, « La collection a-t-elle un avenir au sein du musée ? », *Culture et musées*, n° 37, 2021, p. 31-52, en ligne : <https://journals.openedition.org/culturemusees/5926>.

Sandrine BLANCHARD, « Le Pass culture cherche la bonne formule », *Le Monde*, 23 octobre 2021.

Présentation des renvois et des citations

RENVois

Lorsque vous résumez, reformulez, commentez ou discutez des informations ou des analyses empruntées à un auteur, vous devez en indiquer clairement la source sous la forme d'une référence bibliographique présentée en note de bas de page :

Comme l'explique l'historien d'art Paul Ardenne dans un article de 2010¹, le monde du spectacle vivant connaît depuis plusieurs années un renouvellement de ses terrains d'implantation, qui ne se limitent plus à l'espace clos de la traditionnelle salle de spectacle.

1. Paul ARDENNE, « L'implication de l'artiste dans l'espace public », *L'Observatoire*, vol. 36, n° 1, 2010, p. 3-10, en particulier p. 4-5.

Quand les sources sont multiples, vous pouvez ne pas les préciser dans le texte principal mais les indiquer en note (celle-ci devient l'occasion d'une bibliographie succincte sur un sujet particulier) :

Le monde du spectacle vivant connaît depuis plusieurs années un renouvellement de ses terrains d'implantation, qui ne se limitent plus à l'espace clos de la traditionnelle salle de spectacle¹.

1. Voir en particulier : Paul ARDENNE, « L'implication de l'artiste dans l'espace public », *L'Observatoire*, vol. 36, n° 1, 2010, p. 3-10 ; Elena DAPPORTO et Dominique SAGOT-DUVAUROUX, *Les arts de la rue. Portrait économique d'un secteur en pleine effervescence*, Paris, La Documentation française, 2000.

CITATIONS COURTES

Toute citation littérale doit être présentée comme telle et référencée. Les citations courtes (jusqu'à deux lignes) se font entre guillemets à l'intérieur du paragraphe de votre propre texte. La citation est suivie d'un appel de note avant le guillemet fermant. Veillez à la parfaite intégration syntaxique de la citation (pour cela, faites un test consistant à supprimer les guillemets : la phrase obtenue doit être grammaticalement correcte). La note correspondante donne la référence précise de la citation.

Comme l'explique l'historien d'art Paul Ardenne dans un article de 2010¹, le monde de l'art se caractérise depuis quelques années par « un mouvement d'extraction physique hors des lieux traditionnels d'exposition ou d'expression¹ ». Le musée et la salle de spectacle ne sont donc plus les lieux exclusifs des manifestations artistiques. Cette mutation implique une redéfinition des politiques publiques et des modalités d'encadrement du spectacle vivant.

1. Paul ARDENNE, « L'implication de l'artiste dans l'espace public », *L'Observatoire*, vol. 36, n° 1, 2010, p. 4, en ligne : <https://www.cairn.info/revue-l-observatoire-2010-1-page-3.htm>, § 7.

CITATIONS LONGUES

Les citations plus longues sont détachées du paragraphe en cours et présentées sans guillemet sous la forme d'un paragraphe spécifique typographiquement démarqué du paragraphe citant (caractère de taille inférieure, marge gauche supplémentaire, interligne plus serré). La citation est suivie d'un appel de note après le point. La note correspondante donne la référence précise de la citation.

L'historien d'art Paul Ardenne résume ainsi l'évolution constatée depuis quelques années :

En termes esthétiques, l'art d'intervention en milieu public se caractérise d'abord par un mouvement d'extraction physique hors des lieux traditionnels d'exposition ou d'expression que sont musées, galeries d'art et salles de spectacle : l'art qui investit la rue, en bonne logique, en appelle directement aux spectateurs, soit parce qu'il s'éprouve dehors, en plein air, soit parce qu'il réclame du public, au sein de l'espace public même, un geste, une participation.¹

Cette mutation implique à son tour une reconfiguration des politiques publiques et une redéfinition des modalités d'encadrement du spectacle vivant.

1. Paul ARDENNE, « L'implication de l'artiste dans l'espace public », *L'Observatoire*, vol. 36, n° 1, 2010, p. 4, en ligne : <https://www.cairn.info/revue-l-observatoire-2010-1-page-3.htm>, § 7.

RENVOIS SUCCESSIFS

Dans les notes en bas de page, en cas de renvois successifs à une même référence, indiquer la référence complète en première occurrence, et utiliser les abréviations « art. cité » (pour un article), « *op. cit.* » (pour un ouvrage) et/ou « *ibid.* » dans les suivantes :

1. Paul ARDENNE, « L'implication de l'artiste dans l'espace public », *L'Observatoire*, vol. 36, n° 1, 2010, p. 4, en ligne : <https://www.cairn.info/revue-l-observatoire-2010-1-page-3.htm>, § 7.

2. P. ARDENNE, art. cité, p. 5, § 9.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*, § 10.

À consulter

Vous trouverez des indications plus précises dans le *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale* (Paris, Imprimerie nationale, 2002, 14 €). Consultez également ce manuel de référence pour tous les aspects formels de la rédaction professionnelle : noms d'organismes et d'institutions, références documentaires diverses, coupes dans les citations, usage des capitales, abréviations, ponctuation, etc.